

## Communiqué

Lausanne et Montreux, le 6 décembre 2022

# **L'abri de protection civile de Vinet, à Clarens, accueillera des migrants, dès ce mercredi 7 décembre 2022**

---

**Depuis le mois de mars, l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) a accueilli plus de 5000 bénéficiaires supplémentaires et a créé plus d'un millier de places additionnelles au sein de diverses structures d'hébergement collectif. Ce déploiement exceptionnel, toujours en cours, s'avère toutefois insuffisant pour couvrir le nombre d'arrivants sur sol vaudois. Pour cette raison, l'abri de protection civile de Vinet, à Clarens, est actuellement en phase de préparation en vue d'une ouverture imminente.**

Le 8 novembre dernier, le Conseil d'Etat a annoncé sa décision de recourir aux abris de protection civile comme solution d'hébergement temporaire pour faire face à l'augmentation du nombre de personnes à la recherche de protection. Dans ce contexte, et comme elle l'avait fait à l'occasion de l'afflux de migrants en 2015, la Commune de Montreux est amenée à devoir mettre à disposition de l'EVAM l'abri de protection civile de Vinet, à Clarens, afin de permettre une prise en charge temporaire.

À cet effet, l'abri contribuera à héberger la population que les structures d'hébergement traditionnelles ne sont plus en mesure de loger. L'hébergement dans cet abri ne concernera ni les femmes, ni les enfants de moins de 18 ans, ni les personnes affectées de problèmes de santé documentés. Parallèlement, une structure pour accueillir les bénéficiaires en journée sera ouverte hors du site de Vinet.

Comme ce fut le cas en 2015, l'EVAM et la Commune de Montreux mettent tout en œuvre pour assurer un accueil attentif aux migrants, et une cohabitation harmonieuse avec les Montreusiennes et les Montreusiens. Pour y contribuer, un groupe de contact s'emploiera à faciliter les relations avec la population.

**Une séance d'information à la population aura lieu le mercredi 21 décembre 2022 à 19h à la Maison de Quartier Jaman 8 à Clarens.**

A la Commune de Montreux et à tous ses habitantes et habitants, l'EVAM adresse ses sincères remerciements pour leur soutien.

Contacts :

- EVAM : Sanja Ilic, Responsable de l'entité Communication, 021 557 06 06 [communication@evam.ch](mailto:communication@evam.ch)
- Commune de Montreux : Sophie Brinca, Déléguée à la communication  
021 962 79 40 [communication@montreux.ch](mailto:communication@montreux.ch)